



**CERTIFICAT DE  
SPECIALISATION  
INNOVATIONS SOCIALES  
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE  
CS2600A - Livret d'accueil**



**2024-2025**

## Sommaire

- 1 - Présentation de la formation .....	3
- 2 - Bienvenue au Cnam !.....	4
2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : <i>Docet omnes ubique</i> (il enseigne à tous et partout)	
2.2. Le Musée du CNAM	
2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam	
2.5. Le plan des salles du Cnam	
- 3 - Étudier au Cnam.....	8
3.1. Les services à votre disposition au Cnam	
3.2. Accéder à l'Espace Numérique de Formation	
3.3. Le portail élève	
- 4 - Règles de suivi de votre formation et de validation de votre certification .....	12
4.1. Contrôle des connaissances et notation	
4.2. Plagiat	
4.3. Assiduité et retards	
4.4. Conditions générales d'obtention de la certification	
- 5 - Les enseignements.....	13
5.1. Contenu de la formation	
5.2. Le programme de la formation	



# - 1 - Présentation de la formation

---

Le certificat de spécialisation est une formation de courte durée, professionnalisée et ciblée. Elle répond à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaire et s'adresse à un public de niveau bac+4. Ce certificat de spécialisation correspond à une partie d'un cursus diplômant de niveau 7 (parcours bac+5), dans le master Sciences humaines et sociales innovations sociales parcours économie sociale et solidaire.

Dans un contexte très évolutif, il est décisif que les acquis des recherches récentes puissent être rapidement transmis en formation. C'est sur cette articulation entre recherche et formation qu'est bâti l'ensemble du cycle.

L'autre caractéristique du certificat est le dialogue entre les acteurs et les chercheurs. Après l'introduction générale, les journées sont construites sur une interaction forte entre les praticiens et les chercheurs afin que les apports de ces derniers soient mobilisés comme des ressources pour les actions sectorielles et territorialisées.

*Les objectifs :*

- Acquérir les compétences clés pour diriger une association, une coopérative ou une mutuelle dans les mutations contemporaines.
- Mieux maîtriser les enjeux de l'économie sociale et solidaire à travers une approche transversale des champs d'activité concernés.
- Développer ses connaissances dans le domaine et enrichir ses expériences pour :
  - Acquérir de nouvelles responsabilités dans des structures de l'économie sociale et solidaire ;
  - Participer à l'élaboration de politiques publiques territoriales visant à promouvoir un modèle économique et social durable (emploi, insertion, politique de la ville, éducation populaire...) ;
  - Animer ou créer un projet innovant ;
  - Se spécialiser dans une activité à vocation d'utilité sociale et collective ou développer un service à la personne (petite enfance, personnes âgées, environnement, « quartiers », insertion par l'activité économique...).

## - 2 - Bienvenue au Cnam !

---

### 2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : *Docet omnes ubique* (il enseigne à tous et partout)

Le Cnam a été créé en 1794 sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire et depuis lors, la mission de notre institution inscrit ses missions dans les valeurs portées par son fondateur : *"il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître"*.



Pour plus de détails, voir l'histoire du Cnam et sur l'Abbé Grégoire :

<https://presentation.cnam.fr/>

<https://presentation.cnam.fr/histoire-projet/modernite-de-l-abbe-gregoire-390158.kjsp>

Le Cnam est un établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'un « Grand établissement », sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il assure plus particulièrement des missions de formation supérieure continue tout au long de la vie, de recherche et de diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique. Aujourd'hui, le Cnam, c'est :

- La proposition de formations qui regroupent 64 000 élèves en France et dans le monde ;
- La recherche scientifique développée grâce à 21 laboratoires de recherche, 7 laboratoires d'excellence, 348 enseignants-chercheurs titulaires, 1 école doctorale de site « Abbé Grégoire », mais également 3 écoles doctorales co-accréditées et écoles doctorales en partenariat et 360 doctorants et 64 thèses soutenues ;
- La diffusion de la culture, avec l'organisation de plus de 300 conférences et événements ; avec notre musée, ses 80 000 objets et 250 000 visiteurs par an ; mais également avec notre bibliothèque qui permet d'accéder à 160 000 volumes.



Pour consulter toutes les actualités du Cnam en Une : <http://www.cnam.fr>

## 2.2. Le Musée du CNAM

Le Musée des arts et métiers peut être considéré comme l'un des plus anciens musées techniques et industriels au monde. Son histoire est intimement liée à celle du Conservatoire national des arts et métiers, dont il est l'une des composantes.

Depuis 1794, les collections se sont enrichies de nombreux apports, précieux témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique. Le musée conserve aujourd'hui une exceptionnelle collection, remarquable tant par son ampleur (près de 80 000 objets et 15 000 dessins) que par la diversité des thématiques couvertes. Le parcours de visite du musée en propose l'exposition, organisée en sept sections et permet de découvrir l'un des lieux les plus atypiques, l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs ayant été consacré par la Révolution française en « temple » de la technique. Parmi les pièces les plus remarquables, il faut signaler le cabinet de physique de Jacques Alexandre Charles et le laboratoire d'Antoine Laurent de Lavoisier, la collection d'horlogerie de Louis Ferdinand Berthoud, le métier à tisser les façonnés de Jacques Vaucanson, le télégraphe Chappe, le fardier de Cugnot ou l'Avion n° 3 de Clément Ader.



Le Musée des arts et métiers conserve une collection de référence. Il propose une importante programmation culturelle, à destination d'un vaste public, en particulier à travers ses activités pédagogiques, ses conférences et ses expositions temporaires, et dispose d'importantes ressources documentaires dans les domaines de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel. Il anime le réseau des musées techniques, abrite la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et participe à plusieurs programmes de recherches.

**Tous les élèves inscrits au Cnam ont accès gratuitement au Musée des Arts et Métiers.**



Pour plus de détails et d'informations, voir le site du musée : <https://www.arts-et-metiers.net/votre-visite>

## 2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam

---

Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation met à votre disposition des documents spécialisés dans votre domaine d'étude et/ou de recherche. L'accès est gratuit, sous condition d'inscription au Cnam. Pour accéder aux ressources en ligne (base de données, références bibliographiques et revues électroniques), vous devez vous rendre dans les locaux de la bibliothèque (292 rue Saint Martin, 75003 Paris) et faire valider vos identifiants et mot de passe.



### Les services :

- Consultation et emprunt de documents
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Formation à la recherche documentaire
- Impression et photocopie (service payant).

La **bibliothèque du Cnam rue Conté** est spécialisée en **droit, action sociale, langues et sociologie**.



Formation recherche documentaire dans des bases de données juridiques, lien pour s'inscrire : [https://bibliotheques.cnam.fr/opac/article/bases-de-donnees-en-droit/3-formation\\_express\\_drt](https://bibliotheques.cnam.fr/opac/article/bases-de-donnees-en-droit/3-formation_express_drt)



<http://bibliotheque.cnam.fr>

**Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam**, vous accueille au 41 rue Gay-Lussac

Pour obtenir l'ensemble des références des mémoires du Master de recherche Travail social, action sociale et société déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam,

suivre la procédure de recherche indiquée ci-après.

Se connecter au site du Centre : <http://docser.cnam.fr:8080/Main.htm>

## 2.4. La mission Handi'Cnam

---

Dans le cadre de l'accueil du suivi et de l'accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...), l'élève peut contacter la **Mission Handi'Cnam** en toute confidentialité :

292 rue Saint-Martin – Accès 17 – rez-de-chaussée – Locaux handi-accessibles

Tel : 01 58 80 87 87 – [handicnam\\_paris@lecnam.net](mailto:handicnam_paris@lecnam.net)

<http://handi.cnam.fr/>

Un **guide de l'élève en situation de handicap** est disponible via le lien suivant : <https://handicap.cnam.fr/>

## 2.5. Le plan des salles du Cnam



Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.  
Ex : accès 21, 2e étage, salle 32 : 21.2.32



### Vos lieux d'enseignement



**Site Saint-Martin**  
292 rue Saint-Martin  
Paris 3°  
M° Réaumur-Sébastopol  
accès : 1 à 29

**Site Conté**  
2 rue Conté  
Paris 3°  
M° Arts et Métiers  
accès : 30 à 39

**Site jeunes**  
40 rue des jeunes  
Paris 2°  
M° Bourse ou Grands Boulevards  
accès : 40

**Site Gay-Lussac**  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 5°  
M° Luxembourg  
accès : 41

**Site La Plaine Saint-Denis**  
61 rue du Landy  
93210 La Plaine Saint-Denis  
RER B La Plaine Stade-de-France  
accès : 61

**École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam)**  
155 boulevard de l'Hôpital  
Paris 13°  
M° Place d'Italie ou Campoformio  
accès : ENS


La plupart des salles sont identifiées par une numérotation spécifique à 3 nombres et parfois une lettre désignant l'escalier :

Exemple : 21.1.12 = Accès 21 / 1<sup>er</sup> étage / salle 12

## - 3 - Étudier au Cnam

### 3.1. Les services à votre disposition au Cnam

Pour savoir dans quelle salle les élèves ont cours, ils doivent se rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :

 [emploi-du-temps.cnam.fr](http://emploi-du-temps.cnam.fr)

 [portailleleve.cnam.fr](http://portailleleve.cnam.fr)



#### L'application mobile PlanniCnam va vous planifier la vie !

Créez et consultez votre planning personnalisé :

- Programmez des alarmes pour vos cours
- Recevez une alerte lorsque votre cours est déplacé ou annulé
- Visualisez sur un plan l'emplacement de vos salles de cours

Application **gratuite**, disponible sur l'App Store et Google Play.

Flashez ce code !



Téléchargez PlanniCnam dans Google Play



Téléchargez PlanniCnam dans l'App Store



## Se restaurer sur les sites de St-Martin et Conté

### Les distributeurs automatiques

Distributeur de boissons : accès 10, 11, 17, 31, et 39.

Distributeur de confiseries : accès 10, 11, 17 et 37.

**Le restaurant des personnels et la cafétéria** proposent des plats et sandwiches aux tarifs avantageux.

Rendez-vous au 2 rue Conté, rez de chaussée.



Crous restauration

**Le Café des Techniques** propose des plats à déguster à l'intérieur ou en terrasse, dans la cour d'honneur du site Saint-Martin (accès 3).

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30.

## L'Observatoire des études et carrières (OEC)

Le Cnam est inscrit réglementairement dans une démarche d'amélioration continue. À ce titre, il doit mener des enquêtes régulières. Des questionnaires d'appréciation des enseignements vous parviendront à l'issue de chaque semestre et vous serez contacté.e pour une enquête sur votre parcours professionnel environ deux ans après votre diplomation.

En tant qu'auditeur.rice, vous vous engagez à répondre à ces enquêtes.

Ces enquêtes sont menées, ou diligentées, par l'Observatoire des études et carrières du Cnam.

## Cellule STOPVIOLENCE

Au Cnam, une cellule est chargée de recueillir et de traiter les signalements des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de discrimination.



Si vous êtes victime ou témoin de tels actes, vous pouvez le signaler en toute confidentialité à l'adresse : [stopviolence@cnam.fr](mailto:stopviolence@cnam.fr)



Afin de retrouver l'ensemble des informations pratiques (*procédure et service de Validation des acquis et d'expérience professionnelle VAE/VAP, Fabrique des compétences etc.*) sur votre scolarité au Cnam Paris, un guide de l'élève est téléchargeable en ligne :

<https://handicap.cnam.fr/>

## 3.2 Le portail élève

Le centre Cnam Paris met à votre disposition un accès personnalisé qui vous permet de suivre votre scolarité en ligne. Vous en aurez besoin tout au long de votre parcours de formation. Il vous permet de :

- Télécharger des documents (certificat de scolarité, attestation de réussite, relevé de notes...)
- Suivre l'état et l'historique de vos inscriptions ;
- Consulter le planning de vos cours ;
- Accéder à vos résultats d'examens ;

Pour se connecter au portail élève :

1. Rendez-vous sur le site [portailleleve.cnam.fr](https://portailleleve.cnam.fr)
2. Saisissez l'identifiant et le mot de passe reçus par courrier lors de votre première inscription


**Connectez-vous au portail élève**  
**et naviguez dans les différentes rubriques**  
*https://portailleleve.cnam.fr*  
Identifiants | Mot de passe

<p style="text-align: center;"><b>Parcours</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Diplômes au Cnam</li><li>◆ Diplômes hors Cnam</li><li>◆ UE &amp; documents téléchargeables (certificats de scolarité, relevés de notes)</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>Données d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Inscriptions</li><li>◆ Plannings</li><li>◆ Examens (notes obtenues, attestations de réussite et convocations aux examens)</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>Données administratives</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ Civilité de l'élève (identité, coordonnées, situation professionnelle)</li></ul>
--	--	--

## 3.3 Accéder à votre Espace Numérique de Formation

### 1) Connexion

Pour vous connecter, il suffit de saisir votre nom d'utilisateur ou votre adresse de messagerie Office 365 et votre mot de passe puis de cliquer sur le bouton Se connecter.

L'icône  vous permet de visualiser le contenu du champ « mot de passe ».

Cette page contient des parties présentes sur les différents écrans du portail ENF comme le menu, le fil d'Ariane et le pied de page. Dans le pied de page se trouvent des liens vers les crédits, les mentions légales, le site national du Cnam, la page d'aide et la conformité de l'accessibilité.

Ecran 1.1 : Page d'authentification

## 2) Les services de la page d'authentification

Si vous n'avez plus connaissance de votre mot de passe, vous avez la possibilité de réinitialiser via le lien « mot de passe oublié ». Saisissez votre nom d'utilisateur ou l'adresse électronique personnelle ou encore l'adresse Office 365 du compte ENF dont vous souhaitez réinitialiser le mot de passe, ainsi que votre date de naissance. Un courriel contenant un lien de réinitialisation sera envoyé sur votre adresse personnelle. Après avoir cliqué sur ce lien, il vous sera demandé de saisir votre nouveau mot de passe.

# RÉINITIALISER LE MOT DE PASSE



*Les champs marqués d'une astérisque (\*) sont obligatoires*

Pour réinitialiser votre mot de passe, remplissez les champs ci-dessous.  
Vous recevrez un courriel afin de spécifier un nouveau mot de passe.

Nom d'utilisateur ou adresse email \*



Date de naissance \*

**VALIDER**

Ecran 2.1 : Page de réinitialisation du mot de passe

# Les règles de suivi de votre formation et de validation de votre certification

## 4.1. Contrôle des connaissances et notation

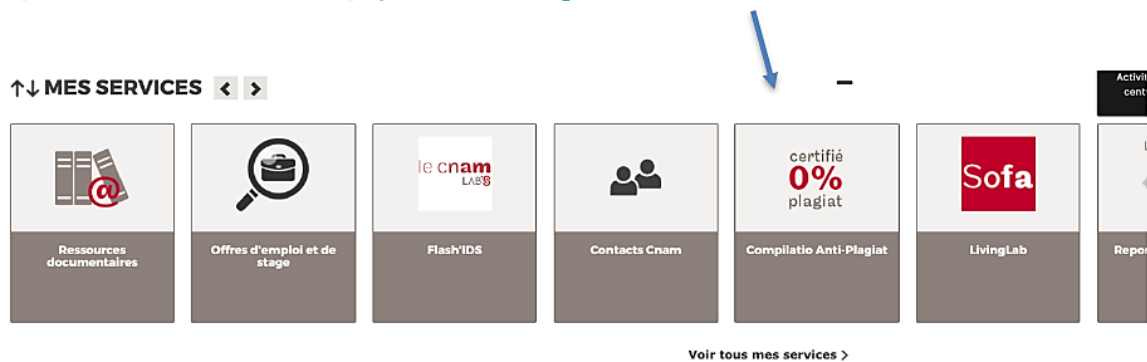
Toutes les unités sont évaluées, ce qui permet d'attribuer des notes aux élèves. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu ou contrôle terminal. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note (de 0 à 20) à chaque élève.

## 4.2. Plagiat

Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références.

**Lorsqu'un enseignant signale qu'un élève a commis un plagiat, l'élève concerné se voit attribuer la note 0 au devoir en question.**

Compilatio est visible en bas de la page d'accueil : <https://lecnam.net/>



## 4.3. Assiduité et retards

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités d'enseignement, soit aux cours, visites à l'extérieur des locaux du Cnam, séminaires, examens, et toutes autres activités prévues par un enseignant.

**L'assiduité est un engagement de la part de l'élève, notamment dans le cadre du dispositif des bourses talents.**

## 4.4. Conditions générales d'obtention de la certification

La certification est acquise aux conditions suivantes :

- Une moyenne de 10 au minimum à chaque unité. L'obtention d'une moyenne égale ou supérieur à 10 permet d'obtenir les crédits et ainsi de valider les UE.

**Les élèves absents lors d'un contrôle de connaissances auront la note de 0. Si leur absence est justifiée, ils pourront bénéficier d'un rattrapage.**

Les élèves défaillants ne peuvent pas obtenir le diplôme. Sont considérés comme défaillants les élèves qui :

- Ne composent pas à l'examen final ou n'ont pas composé aux évaluations dans le cadre du contrôle continu ;
- Sont absents pour plus de 20% des heures de cours.

Enfin, **votre diplôme ou certification ne peut être délivré qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription et satisfaction des conditions d'obtention du diplôme.**

## Les enseignements

### 5.1. Contenu de la formation

**RSV206** 8 Crédits

Économie sociale et solidaire : théories, pratiques et innovations sociales

**RSV207** 4 Crédits

Méthodologie de projet en économie sociale et solidaire

### 5.2. Le programme de la formation

#### **RSV206 – Économie sociale et solidaire : Théories, pratiques et innovations sociales**

##### **Contenu de la formation :**

Le cours se propose d'expliciter le contexte historique, institutionnel, social et économique de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce sens, dans la première partie de ce cours, il sera question de revenir sur l'histoire des initiatives de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement à l'associationnisme de la première moitié du dix-neuvième siècle, en passant par les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale durant les années 1980 et la mobilisation des collectifs citoyens, issus des mouvements sociaux, proposant des initiatives d'économie solidaire. Cet ensemble composite est aujourd'hui réglementé par la Loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Cette loi est le fruit d'un processus de consolidation institutionnelle qui a évolué par étapes, à partir de la définition des statuts du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et jusqu'à la définition d'un nouveau statut d'entreprise sociale d'utilité sociale. Ce processus a eu lieu grâce au travail institutionnel mené par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux interactions avec les pouvoirs publics en termes d'action publique. Mais au-delà des statuts, des collectifs citoyens développent également des initiatives qui s'inscrivent dans la solidarité et l'innovation sociale.

Il s'agit ainsi, dans la deuxième partie de ce cours, de proposer des apports théoriques et professionnels sur les différentes expériences de l'économie sociale et solidaire, les plus récentes comme les plus anciennes. Pour ce faire, à des apports théoriques (notamment dans les supports mis en ligne) seront alternées des visites in situ (notamment lors des séances en présentiel), à la rencontre des acteurs et actrices des différents secteurs d'activité. Les domaines suivants peuvent être analysés, à partir des apports de chercheur.es et d'acteurs : le commerce équitable, la consommation responsable, les circuits courts, les finances solidaires, l'insertion par l'activité économique, la confiscation des biens à la criminalité pour un usage d'utilité sociale, les monnaies sociales et les systèmes d'échange non monétaires, etc.

##### **Compétences visées :**

- Comprendre les différents domaines d'intervention de l'économie sociale et solidaire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
- Identifier les innovations sociales de l'ESS afin d'animer des réseaux d'acteurs porteurs d'innovations, des incubateurs d'initiatives, des structures intermédiaires de promotion et accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les modalités et les lieux d'interaction avec les pouvoirs publics ;
- Savoir produire une monographie sociologique à partir d'entretiens et d'observations de terrain ;
- Etablir une cartographie afin d'acquérir une connaissance approfondie des milieux de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire.



## RSV207 – Méthodologie de projet en économie sociale et solidaire

### **Contenu de la formation :**

La méthodologie de projet permet d'acquérir les capacités d'animation et conduite d'un projet d'économie sociale et solidaire. Cet enseignement a donc comme visée celle d'accompagner les auditeurs et les auditrices à la création de projets innovants en ESS.

Les auditeurs et auditrices travailleront collectivement pour mettre en œuvre les différentes phases de la méthodologie de projet et, de façon plus ciblée, ils/elles mobiliseront les outils spécifiques aux projets collectifs d'économie sociale et solidaire. Il s'agira, en effet, de préciser les éléments suivants : les valeurs afférentes au projet, les besoins repérés, les usagers et acteurs concernés, l'approche de l'environnement du projet et des partenaires dont l'implication est recherchée, l'esquisse de l'organisation de l'activité, le plan d'action, la communication, ....

Le projet ne peut être abordé à travers une simple étude de marché mais nécessite la construction conjointe de l'offre et de la demande par une série d'allers-retours entre les parties-prenantes, et en particulier avec les publics potentiels, puis avec les principaux acteurs des différents environnements du projet. Y sont intégrées les contraintes externes (liées au secteur d'activité, aux dispositifs déjà existants, aux logiques d'action du partenariat mobilisable...) et les contraintes internes (conditions d'équilibre de gestion, ressources humaines, logistique, financements, ...). Sera abordée également la question de la nature spécifique des ressources et des financements solidaires aussi bien que de la communication en économie sociale et solidaire.

Maîtriser la méthodologie de projet en économie sociale et solidaire signifie mettre les acteurs, les publics et les partenaires concernés dans les conditions de pouvoir s'exprimer ensemble pour penser de façon "créative" leur projet collectif. Il s'agit d'évoluer vers des possibles qui n'étaient pas envisagés auparavant et qui surgissent grâce à la confrontation collective des acteurs et actrices du projet.

### **Compétences visées :**

- Savoir déterminer les phases d'un projet dans un souci de cohérence avec les besoins des personnes concernées ;
- Déterminer les réseaux d'acteurs et savoir analyser les besoins en lien avec les différentes parties impliquées dans les projets : les experts, les personnes directement concernées (habitant.es, usagers, patient.es...), les élu.es ainsi que les partenaires afin d'établir un diagnostic complet préalable à la conduite de projet ;
- Mettre en place un plan d'action et définir les moyens humains, matériels et financiers (subventions, bénévolat, vente de biens et services) pour le montage et la réalisation d'un projet d'économie sociale et solidaire ;
- Utiliser les instruments appropriés pour la mobilisation de financements, notamment dans le cadre des dispositifs de financement solidaire ;
- Analyser les données d'activités d'une structure, identifier les axes d'évolution afin de contribuer à la définition des stratégies d'action ;
- Réaliser des études (enquêtes de terrain, entretiens, observations, expérimentations ...) utiles à la conduite de projets, au diagnostic des besoins, à l'état des lieux de l'existant ;
- Savoir communiquer de façon pertinente et ciblée sur son projet.



**Gestion administrative et pédagogique**  
**EPN12 Santé - Solidarité**  
**Joaninha CATARINO RIAUTET – Fydji MANANGA-BAIOLINI**  
**01 58 80 84 14 – 01 58 80 89 71**  
**[csparis.innovations@Lecnam.net](mailto:csparis.innovations@Lecnam.net)**

**Le Cnam**  
**EPN12 Santé – Solidarité**  
**2 rue Conté**  
**75003 Paris**  
**[santé-solidarité.cnam.fr](http://santé-solidarité.cnam.fr)**